



**Avis porposés par la FSU au CHSCTD 27 du
lundi 3 mai 2021**

F.S.U. 27

Avis 1

Face à la circulation active du virus du COVID19 sur tout le territoire, et la menace de la propagation de nouveaux variants plus contagieux et plus virulents, les membres du CHSCTD 27 demandent que tous les personnels en contact avec les élèves et le public se voient proposer un accès prioritaire à la vaccination et ce quel que soit leur âge. La vaccination doit être proposée sur la base du volontariat.

Vote : unanime Pour.

Avis 2

Les membres du CHSCTD 27 demandent que des appareils de contrôle de la qualité de l'air intérieur (déTECTEURS de CO₂) soient déployés dans les classes. La mise en place de ces détECTEURS doit être organisée par l'Education Nationale et leur financement assuré par l'Etat. Ce déploiement ne doit pas être laissé à l'appréciation des collectivités territoriales et locales ni être conditionné à leur capacité de financement.

Vote : unanime Pour.

Avis 3

Les membres du CHSCTD 27 déplorent que le Ministère propose un recours massif aux contractuel.le.s pour compenser le manque de personnels qu'il a lui-même organisé. La crise sanitaire ne peut servir de prétexte au gouvernement pour précariser la profession en faisant appel aux contractuels. Les membres du CHSCTD 27 demandent que les postes vacants soient assurés par des enseignant.e.s recruté.e.s sur les listes complémentaires avec stagiairisation à la rentrée 2021.

Vote : unanime Pour.

Avis 4

Les membres du CHSCTD 27 demandent que les masques et les autotests à destination des agents (enseignants, AESH...) soient déposés par l'administration

directement sur le lieu de travail (écoles et établissements). L'employeur a pour obligation de fournir les équipements de protection directement sur le lieu de travail et ne peut se soustraire à cette obligation en reportant la responsabilité sur les directrices(teurs) d'école comme c'est le cas actuellement.

Vote : unanime Pour.

Avis 5

Les sollicitations répétées des infirmier.e.s pour les tests les mettent dans une position de plus en plus délicate et inconfortable. Les missions essentielles des infirmier.e.s en établissement sont l'accueil, l'écoute et l'orientation. Beaucoup de collègues sont pour cette raison contraints de faire des choix au détriment de certains volets essentiels de leurs missions et particulièrement ceux concernant l'accueil et l'écoute, alors que les élèves en ont grandement besoin. Quelles mesures l'administration compte-t-elle mettre en place pour aider les infirmier.e.s à faire face à la surcharge de travail occasionnée par la crise et à la dégradation de leurs conditions de travail ? Qu'a-t-elle prévu pour leur permettre de poursuivre leurs actions essentielles d'écoute et de prévention auprès des élèves ?

Vote : unanime Pour.